



Médiathèque : des professionnels et des bénévoles au service de la culture



SOMMAIRE

ÉDITORIAL

La parole à Philippe Garrigue, Maire.

p.03

ACTUALITÉ

L'école déménage pour devenir plus verte.

p.04

ACTUALITÉ

Des équipements de qualité pour favoriser la pratique sportive.

p.06

SERVICES PUBLICS

Médiathécaires, une métier à livre ouvert.

p.07

GRAND ANGLE

Préparer la transition écologique.

p.08

ACTION SOCIALE

L'actualité du CCAS.

p.10

CITOYENNETÉ

L'actualité du Conseil Municipal des Jeunes.

p.11

VIE PRATIQUE

Supports municipaux de communication / Élections européennes / État Civil / Recensement.

p.12

VIE LOCALE

Les informations et les brèves municipales / Travaux et urbanisme / L'adressage / Vivre-ensemble.

p.14

JEUNESSE

Centre de loisirs et espace jeunes.

p.15

CULTURE & ANIMATIONS

Les actualités de la médiathèque.

p.16

VIE ASSOCIATIVE

Les informations associatives.
Focus : Deux Mains pour Vous.

p.18

VIE LOCALE

Les informations et les brèves municipales / Urbanisme / Mur anti-bruit / Vivre-ensemble.

p.22

EXPRESSION MUNICIPALE

La parole aux élus locaux.

p.26

AGENDA

Les événements à ne pas rater prochainement.

p.28



Directeur de la publication :

Philippe Garrigue

Rédaction : agence Sapiens,
commission communication

Tirage : 1400 exemplaires

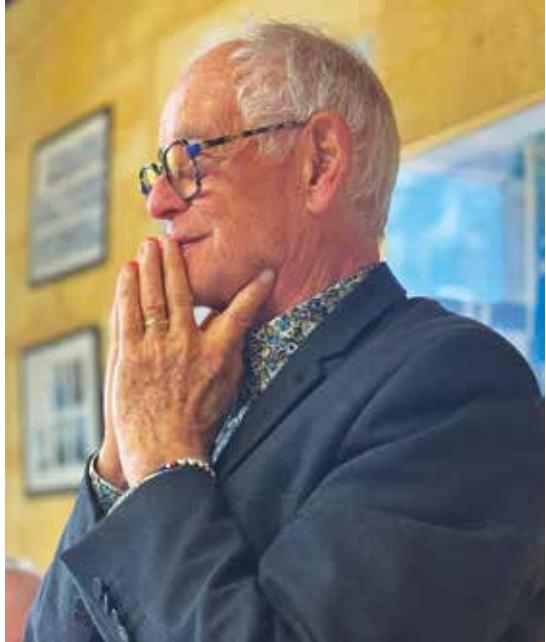
Crédits photos : photothèque
municipale, Sapiens, C. Guaus

Création et mise en page :
agence Sapiens

Impression : Easy Print

Mairie de Beychac-et-Caillau

1, route de la Mairie
33750 BEYCHAC-ET-CAILLEAU
Tél : 05.56.72.96.35
mairie@beychac-caillau.fr



ÉDITO

L e printemps est là !

Dame Nature s'éveille, interrogeons-nous ensemble sur le devenir de nos deux bourgs, celui de Beychac et celui de Cailleau.

Tout d'abord, Beychac dont la personnalité frappe les esprits. Les habitants ou les promeneurs d'ici ou d'ailleurs ressentent une certaine quiétude. Il nous appartient de la protéger. À cette fin, dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme, nous avons fait le nécessaire pour que cette situation perdure dans ce bel endroit. L'âme de Beychac sera sauvegardée : vous pouvez en être certain !

Quant au bourg de Cailleau, nous avons inscrit l'évolution de ce secteur pour les prochaines années. Dans un premier temps, des commerces seront clairement mis en œuvre entre 2025 et 2026. Ensuite, la place sera modifiée, de nouveaux espaces seront aménagés. De tous ces sujets nous en reparlerons ensemble.

Évoquons maintenant le déménagement pendant les vacances des classes maternelles. Les travaux de mise en chantier sont prêts à être engagés dès la rentrée. Nous aurons ainsi répondu aux obligations de protection de l'environnement pour 2040. L'aide majeure de l'État nous a grandement encouragé dans cette voie en nous donnant d'importantes subventions. À ces travaux succèderont ceux de la renaturation de la cour d'école, un bien être pour nos enfants et ...pour la planète.

Enfin, avant les grandes vacances, nous connaîtrons de grands moments de partage dans tous les domaines avec, le gala de danse de Rebeca à la Coupole de Saint-Loubès, le Ball-trap de la société de chasse, la remise des ceintures du judo, le vide-grenier de la FCPE, le thé dansant du CCAS, la fête de la musique, la fête de Beychac, Familles en fêtes, etc...

Au plaisir de vous retrouver !



*Au plaisir de vous revoir
Bien sincèrement à vous*

*S. - P.
Philippe GABRIELLE
votre Maire*

L'ÉCOLE MATERNELLE DÉMÉNAGE TEMPORAIREMENT SUR LE PARKING DE LA MAIRIE, TOTALEMENT REPENSÉ POUR ACCUEILLIR LES PLUS JEUNES, DANS UN CADRE VERT ET SÉCURISÉ.

L'école déménage pour devenir plus verte !

Le projet "Rénov' Mon École", qui permettra de mettre aux normes environnementales le groupe scolaire et de réduire la facture énergétique, débute ce printemps. En attendant, l'école et le bourg se réorganisent.

PRÉSERVER LES PLUS PETITS

Afin d'éviter de nombreux déménagements lors des travaux et de préserver les plus jeunes, la municipalité a décidé de délocaliser l'école maternelle et de l'installer sur le parking situé juste en face. « Nous voulions que les enfants évoluent dans un environnement stable pendant les travaux », explique Sylvie Maffre, adjointe au maire en charge de l'éducation.

Ainsi, les 5 classes de maternelle vont s'installer dans 5 bâtiments modulaires de plus de 60 m² équipés de sanitaires. « Les infrastructures ont été implantées, il faut désormais sécuriser le tout, c'est notre priorité », poursuit l'élu.

L'ensemble sera complété par un espace de 85 m² réservé au temps de sieste et un lieu de stockage. « Nous allons recréer une vraie cour d'école ! L'endroit est idéalement situé, à deux pas du restaurant scolaire et des différentes infrastructures municipales fréquentées par les enfants », précise l'adjointe.

MOINS DE VOITURES AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Le cœur de la commune se réorganise donc, et devient piéton avec la fermeture de la route de la mairie dans les deux sens, entre la Maison pour Tous, l'intersection de la Route de la Croix. La route de l'Ourme sera fermée au niveau de l'école maternelle. L'ensemble de la chaussée sera réservé au fonctionnement du chantier et aux services de secours.

Une réorganisation cohérente avec "Rénov' Mon École" et le projet de renaturation, qui arrivera dans un second temps. Les réflexions sont d'ailleurs en cours, en lien avec les enseignants, les parents d'élèves et les élus, afin de construire, de manière collective, une école plus verte permettant aux enfants de renouer avec la nature.

« Ce sont des sujets passionnants qui nous tiennent à cœur. Des projets qui resteront et qui bénéficieront à de nombreuses générations futures », termine l'élu.



Implantation de l'école maternelle temporaire sur le parking de la mairie.

Travaux à l'école : tout savoir sur le plan de circulation

Un nouveau plan de circulation provisoire a été mis en place ce lundi 4 mars aux abords de l'école de Beychac-et-Caillau. Ainsi, la portion de route comprise entre l'école et la mairie est interdite à la circulation, tout comme une partie de la route de la Croix. Seul le parking de la Maison pour Tous pourra être utilisé par les familles. De la même manière, l'arrêt de bus a été déplacé à hauteur du centre de loisirs.

PLAN DE CIRCULATION ET PARKINGS

Les services techniques ont mis en place la déviation en prévision des travaux de l'école. Ainsi, une partie de la route de la Croix et de la route de la Mairie (à hauteur de la médiathèque) est fermée.

Si l'arrêté est globalement bien respecté, les élus rappellent que **la demi-chaussée doit exclusivement être réservée aux véhicules des pompiers, véhicules**



La route de la mairie est coupée à hauteur de la médiathèque.

de chantier et livraison, bus de ramassage scolaire.

Des plots ont été posés sur les trottoirs afin d'éviter de s'y garer.

La municipalité compte sur le civisme de chacun, afin de respecter l'arrêté en vigueur : ne pas monter sur les trottoirs car des réseaux souterrains (eau, électricité, télécom...) risquent d'être endommagés.

Le parking de la Maison pour Tous est exclusivement réservé aux parents et pour le stationnement temporaire (quelques minutes).

Les personnels des services de la commune, les agents des associations, sont invités à stationner sur les parkings des ateliers municipaux et de l'Espace Sportif.

Enfin, l'arrêt de bus de la Région, situé à hauteur de la médiathèque, a été déplacé au niveau du centre de loisirs.

Une réflexion autour de l'échangeur 5

Une réflexion est engagée par la Commune. Elle va faire intervenir le CEREMA pour étudier le secteur en matière d'accidentologie. Si rien n'est acté, l'objectif est de sécuriser les intersections très fréquentées.

Côté infrastructures, un certain nombre de riverains ont regretté la destruction de l'ancien escalier permettant d'accéder à la route. À la demande de la commune, les équipes de la DIRA (Direction Interdépartementale des Routes Atlantiques) sont intervenues pour les réinstaller de manière réglementaire (photo ci-contre).

Par ailleurs, fin février, les services techniques ont peint le fléchage au sol ainsi que la bande stop du Burger King, afin de figer définitivement le sens de circulation. Ils ont aussi remis en place le panneau d'interdiction de stationner, volontairement dégradé.





**BEYCHAC-ET-CAILLEAU, COMMUNE SPORTIVE !
ÉDUCATION, LIEN SOCIAL, SANTÉ, LE SPORT A DE
MULTIPLES VERTUS QUE LA MUNICIPALITÉ VEUT
PROMOUVOIR À TRAVERS SON PLAN SPORT.**

Des équipements de qualité pour favoriser la pratique sportive

Depuis 2020, la municipalité de Beychac-et-Caillau s'est engagée dans une politique de rénovation de ses équipements sportifs baptisée "Plan Sport". Objectif : favoriser le développement de la pratique sportive en permettant au plus grand nombre d'accéder à des équipements de qualité.

« Ces 30 dernières années, la commune a investi dans de nombreuses infrastructures sportives : espace sportif de la Trappe, terrains de tennis, parcours santé, terrain de football.... Pour une



Le sol des terrains de tennis en cours de réfection.

« Par l'intermédiaire du sport, il est possible d'éduquer les jeunes à la citoyenneté et au vivre-ensemble, de renforcer le lien social et intergénérationnel, d'avoir une vraie prévention en matière de santé publique et de promouvoir une image dynamique de la commune. Le sport, c'est tout cela et bien plus encore ! »

Philippe Garrigue,
maire de Beychac-et-Caillau.

commune de 2 500 habitants, ce sont des équipements de bon niveau. Il faut cependant les entretenir, car ils s'usent avec le temps », commente Jean-Pierre Ballion, adjoint au maire.

Le meilleur exemple est celui du sol de l'espace sportif de la Trappe usé par le temps et les sécheresses qui fissurent le revêtement. 1 500 personnes, scolaires ou pratiquants sportifs, le fréquentent chaque semaine. En début de mandat, ce sol a entièrement été refait avec une résine synthétique et un marquage pour toutes les disciplines pour un coût de 30 000 €.

Toujours dans le cadre du "Plan Sport", l'ensemble des tatamis du judo a été changé.

« Avec l'aide des associations qui nous font remonter les problématiques et nos services techniques, nous listons tous les travaux d'entretien et nous priorisons selon les urgences et nos finances ».

Cette année, la municipalité a fait le choix de réhabiliter l'éclairage et la pelouse du terrain de football, ainsi que le système d'arrosage.

En parallèle, la réfection de la surface de jeu des terrains de tennis est en cours, avec en prime une intervention pour améliorer l'éclairage.

« Nous travaillons avec nos partenaires institutionnels, État, Département, Communauté de communes, qui nous aident financièrement, sans oublier les événements ponctuels tels que la Balade des 6 communes, qui permettent de développer la pratique sportive », rappelle l'adjoint au maire.



ROMANS, BD, CONTES, JEUX, OEUVRES D'ART, CD, VINYLES, FILMS ... COMMENT TOUS CES CONTENUS DE QUALITÉ SONT-ILS CHOISIS ET PROPOSÉS ? RÉPONSE AVEC LES AGENTS ET LES BÉNÉVOLES DE LA MÉDIATHÈQUE.

En haut, les bénévoles, Annie Dagoury, Anne-Marie Ballion, Sylvie Garrigue et Patricia Bohnn. En bas, les agents de la médiathèque : Marie Toure, Mathilde Brun et Paul Mazuque.

Médiathécaires : un métier à livre ouvert

Forer de l'avenir de la politique culturelle municipale, la médiathèque est une fenêtre sur le monde, largement accessible à la population. À sa tête, Mathilde Brun, passionnée par son métier, travaille aux côtés de Paul Mazuque et Marie Touré, accompagnés de bénévoles dévoués : Annie Dagoury, Anne-Marie Ballion, Patricia Bohnn et Sylvie Garrigue

DÉNICHER ET PROPOSER LA CULTURE

Ce qui fait la richesse de la médiathèque, c'est la grande diversité des contenus proposés, au total, 17 607 documents en 2023. « Nous avons la chance de travailler en toute confiance avec la municipalité qui a toujours soutenu la médiathèque », explique Mathilde. « Nous mettons un point d'honneur à ce que la médiathèque soit un vrai lieu de vie, de rencontres et de services pour les habitants ». Un travail de veille permet de repérer les œuvres intéressantes pour qu'il y ait toujours des



L'histoire de la bibliothèque municipale est d'abord celle d'une rencontre, entre Mme Simoneau et Sylvie Garrigue, responsable de la Bibliothèque Départementale, qui à l'époque, organisait les premiers prêts via son bibliobus, avant de concrétiser un vrai lieu de lecture.

La DRAC a financé le bâtiment et l'action de nombreux bénévoles a permis de créer une palette complète de services (bibliothèque, médiathèque, artothèque, ludothèque) au cœur des 500 m² du bâtiment. Au fil des années, l'association REBECA a piloté de nombreuses actions, jusqu'à la professionnalisation du service public tel qu'il existe aujourd'hui.

nouveautés à découvrir.

Cette équipe soudée et bien organisée est complétée et renforcée par des bénévoles qui sont présents au quotidien. La complémentarité entre bénévoles et agents créé une magnifique synergie au bénéfice des habitants.

ANIMER ET PROGRAMMER DES RENCONTRES

Si Mathilde s'occupe de la programmation des animations avec la volonté de créer un lieu attractif pour le plus grand nombre, les agents ont aussi un rôle d'animateur et de médiateur essentiel. L'ensemble des classes du groupe scolaire bénéficient d'ateliers éducatifs à la lecture et à l'art en général.

Tout au long de l'année, une programmation est établie avec des rendez-vous réguliers et des événements ponctuels, comme la "Quinzaine du Numérique" en lien avec le Département, ou la manifestation jeunesse "Lis Tes Ratures" avec la Communauté de communes.

AMENER L'ART AU CŒUR DE LA COMMUNE

La médiathèque est aussi dotée d'une artothèque avec un budget alloué chaque année, permettant d'acquérir des œuvres d'art. Elles sont ensuite exposées dans l'établissement et disponibles pour des emprunts. « Nous faisons tout un travail de sensibilisation à l'art », explique Mathilde. Marie est en charge de ce volet et déniche les perles rares que vous pourrez découvrir à la médiathèque.

Plus d'infos sur : www.ombel.fr



Et sur : Médiathèque Beychac-et-Caillau



Budget 2024 : préparer la transition écologique

VOTÉ LE 9 AVRIL, LE BUDGET MUNICIPAL EST RÉSOLUTEMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR, QUE CE SOIT DANS L'AMÉLIORATION DES SERVICES PUBLICS OU DES INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES ET SPORTIVES. VOIRIE, ÉCOLE, PATRIMOINE, ÉNERGIE, LA LISTE DES INVESTISSEMENTS EST LONGUE.

Un budget ambitieux pour assurer l'avenir de la commune et la transition écologique, voilà la ligne directrice du budget prévisionnel 2024. Comme chaque début d'année, les élus et les agents de la commune ont planché sur le budget municipal.

INVESTIR POUR LES SERVICES ET LE CADRE DE VIE

Cette année encore, la municipalité maintient ses engagements en matière d'investissements, toujours au profit de l'amélioration du cadre de vie des Beychacais-et-Caillalaïs, tout en préparant l'avenir et

notamment, le défi environnemental. « Ce nouveau budget est construit pour maintenir et améliorer la qualité des services publics proposés à la population », insiste Philippe Garrigue, le maire.

« Il est ambitieux dans le sens où nous maintenons un fort taux d'investissement et il reste rigoureux, car il présente des finances stables et un endettement contrôlé, sans avoir recours à l'imposition locale ».

La municipalité a ainsi fait un choix fort, celui de ne pas augmenter sa part des taxes locales, avec la volonté de préserver le budget des familles.

DU MATÉRIEL POUR MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

Si la commune investit année après année dans les équipements publics, une partie du matériel municipal s'use et il est nécessaire de le remplacer pour conserver l'efficacité des services et respecter les normes en vigueur, notamment environnementales.

Parmi les investissements ciblés cette année, il y a l'équipement du restaurant scolaire : liaison froide, thermoscelleuse permettant de mettre sous-vide (pour la livraison des repas à domicile), ainsi qu'une cellule de refroidissement. Les ateliers municipaux ne sont pas oubliés et du matériel neuf est prévu pour assurer l'entretien de la commune.

« Ce sont des choses qui ne se voient pas pour le grand public, mais qui sont indispensables pour le bon fonctionnement de notre restaurant scolaire. Nous avons besoin de faire d'autres investissements, mais nous avons fait des choix et priorisé ce matériel très utile » commente Bruno La Macchia, conseiller municipal responsable de la commission Finances.

LES GRANDS AXES BUDGET 2024

- PAS D'AUGMENTATION DES TAXES LOCALES MUNICIPALES
(la seule augmentation porte sur la taxe d'habitation des résidences secondaires)
- UNE ORIENTATION DES INVESTISSEMENTS VERS LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET DU PATRIMOINE (bâtiments municipaux, églises, matériels techniques)
- L'ENGAGEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (programme Renov' Mon École, relamping complet de la commune)
- 100 000 € POUR LA VOIRIE

DES FINANCES STABLES, UN INVESTISSEMENT SOUTENU

En matière de fonctionnement, les finances publiques restent stables. Les efforts engagés l'an passé en matière de réduction des dépenses d'énergies ont porté leurs fruits.

Côté investissements, les priorités pour l'année sont connues : école, "Plan Sport", voirie, éclairage public, matériel municipal, etc... Sans oublier le patrimoine, puisque la commune veut entamer le piquage de la façade de l'église de Cailleau.

Le poste budgétaire le plus important est bien évidemment celui de l'école. « En investissant dans l'éducation, nous investissons dans l'avenir de nos enfants » commente Philippe Garrigue. « La transition écologique s'impose à nous et la municipalité s'engage pleinement dans cette thématique, en adaptant ses bâtiments aux enjeux futurs et en réduisant son impact carbone ». Exemple : le remplacement de l'ensemble des lampes des candélabres par des LED. Un investissement de l'ordre de 120 000 €,

Les grands chiffres

**Un budget total de
4 944 546 €
dont 3 841 302 € en
fonctionnement
et 1 102 943 € en section
d'investissement**

financé par le Fonds Vert et le Syndicat d'Électricité, en accord avec le SDEEG (Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde).

La loi Égalim entre également en vigueur dans les assiettes des petits Beychacais-et-Caillalaïs : une juste rémunération des producteurs et des agriculteurs locaux, qui permettra d'améliorer encore plus la qualité des repas préparés au restaurant scolaire.

ÉCOLE : S'ENGAGER POUR L'ÉPANOUISSLEMENT DE LA JEUNESSE

Comme cela a été annoncé, la municipalité a engagé une action de fond dans l'optique de réhabiliter l'école municipale, tant sur le plan énergétique qu'environnemental. Un projet qui va durer plus de deux ans.

Prévu en 2023, le projet passe sur le budget 2024, avec 750 000 € de subventions. « Un montant important qui résulte du travail mené par André Nèble, notre Directeur Général des Services, dans la recherche d'aides publiques et qui nous permet de réaliser nos engagements », commente Bruno La Macchia. « L'épanouissement de nos jeunes concitoyens est une priorité absolue pour l'équipe municipale ». La prochaine étape, à savoir la renaturation de l'école, est prévue pour l'année



L'actualité du Centre Communal d'Action Sociale

Plan canicule



Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre de l'instruction interministérielle "gestion sanitaire des vagues de chaleur", s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

Qui est concerné par le plan canicule ?

Les conseils de prévention s'appliquent à tous et plus particulièrement aux personnes fragiles : personnes âgées de plus de 65 ans, en situation de handicap ou malades, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants, sans-abri. La commune élabore un registre nominatif des personnes fragiles destiné à aider les pouvoirs publics.

Qui peut s'inscrire ?

Toutes personnes résidant à Beychac-et-Caillau et répondant aux critères suivants : personnes âgées de 65 ans et plus, âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, adultes en situation de handicap. L'objectif est d'assurer la mise en place d'un contact périodique avec les personnes inscrites, afin de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité en cas d'épisode exceptionnel (canicule, grand froid).

Comment s'inscrire ?

Téléchargez le formulaire ici : www.beychac-caillau.fr/solidarite/centre-communal-daction-sociale-ccas/

Vous pouvez également l'imprimer et l'envoyer par courrier : Mairie CCAS - 1, route de la Mairie, 33750 Beychac-et-Caillau.

Si vous ne pas vous déplacer, merci de prendre contact avec la mairie.

En cas de canicule, info service : 0800.06.66.66 (gratuit)

Le CCAS remercie la société Etandex pour leur action solidaire et leur soutien en ce début d'année 2024.

Thé dansant le 12 juin 2024

De 14h30 à 18h30 à la Maison pour Tous.

Les administrés de plus de 60 ans peuvent s'inscrire à cet après-midi convivial autour d'un goûter en musique (jeux de cartes, danse...).

Aucune invitation n'est envoyée par voie postale.

Inscriptions entre le 1^{er} et le 31 mai 2024 en mairie au : 05.56.72.96.35 ou par email : ccas@beychac-caillau.fr

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à contacter le CCAS !



Concours des "Maisons Fleuries"



Organisé chaque année par le CCAS qui souhaite saluer l'investissement des habitants, ce concours est placé sous le signe des fleurs, des plantes ornementales, aromatiques et de l'environnement. Il participe à l'embellissement de la commune et à l'amélioration du cadre de vie.

Les espaces fleuris et jardins devront être visibles depuis la voie publique.

Inscriptions avant le 30 juin 2024.

Mission Locale

La Mission Locale est une structure d'accueil, d'information et d'orientation destinée aux jeunes de 16 à 25 ans.

Les permanences se tiennent à la Médiathèque sur rendez-vous :

- 10 et 24 mai 2024
- 7 et 21 juin 2024.



missionlocale.com
@MissionLocale
@MissionLocaleHQ



Conseil Municipal des Jeunes

**LE CMJ A ÉTÉ RENOUVELÉ !
UN ENGAGEMENT CITOYEN FORT DE LA PART
DE CES JEUNES HABITANTS DE BEYCHAC-ET-
CAILLEAU, POUR QUI LE CMJ EST UNE MANIÈRE
DE DÉVELOPPER LEUR COMMUNE.**

L'investiture du Conseil Municipal des Jeunes de Beychac-et-Caillau a eu lieu le 20 décembre dernier, en présence de M. le maire, Philippe Garrigue, Sylvie Maffre, adjointe en charge de l'éducation et Jocelyne Gandil, conseillère déléguée à l'éducation.

Les 12 enfants élus exercent leur mandat pendant 2 ans, jusqu'à la fin du mois de juin 2025. Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes est composé de 4 élèves de CM1, 5 élèves de CM2 et 3 élèves de 6^{ème}, qui se répartiront en 3 commissions. Ces dernières seront définies en fonction des projets que les enfants souhaiteront

développer pour la commune et qu'ils ont présentés lors du dernier Conseil municipal, le 9 avril. Des réunions propres à chaque commission se tiendront tous les premiers jeudis de chaque mois au CLEAA, encadrées par 3 responsables d'animation du centre de loisirs : Marie-Carmen, Bruno et Christophe. **Des moments de discussions et de réflexions citoyennes qui participent à l'éducation civique des plus jeunes** et ce, de manière concrète.

« Nous sommes ravis de voir que la relève est là et nous attendons avec impatience leurs idées ! » se réjouit Sylvie Maffre.

Les élu(e)s

En CM1 :

- Marion Domengie
- Clara Orenga
- Tess Saumagne Labedade
- Jules Viguer

- Lévi Dubourg

- Léa Flouret
- Blanche Garnier

En 6^{ème} :

- Sabah Brick
- Kelvin Duc
- Alexis Lambert.

En CM2 :

- Nolan Bouchard
- Romane Chazottes



Lors de l'investiture du nouveau CMJ le 20 décembre à la Mairie.

Supports municipaux de communication



Avez-vous remarqué que de nouveaux panneaux d'affichage sont apparus aux 4 coins de la commune ?

Il s'agit de **panneaux d'informations permettant d'améliorer la lisibilité des actions mises en œuvre par la municipalité** (hors affichage légal) et **par les associations locales**, auprès des personnes n'ayant pas accès aux outils numériques.

L'ensemble des panneaux disposera du même contenu (événements communaux ou associatifs, avis de coupure d'électricité, infos travaux...) en supplément de l'affichage numérique.

Le panneau entre la mairie et la Maison Des Arts accueillera toujours l'affichage légal habituel (mariages, conseils municipaux...).

6 vitrines sur pieds :

- Beychac : les Hauts de Beychac ;
- Beychac : Porte de l'an 2000 ;
- Beychac : sortie 5 arrêt de bus ;
- Cailleau : Maison Pour Tous parking ;
- Cailleau : Chemin Rouge, pôle médical ;
- Cailleau : à l'entrée de Bertin.

2 vitrines murales :

- Cailleau : extérieur de l'espace Sportif la Trappe ;
- Cailleau : intérieur de la mairie.

Associations : envoyez vos supports à associations@beychac-et-cailleau.fr



Adressage : point d'étape

Le mardi 13 février dernier, la première réunion de présentation du projet, des objectifs et des axes de travail, a été un franc succès. Une cinquantaine de Beychacais-et-Caillalaïs étaient présents aux côtés de Célia Guaus et Jean-Pierre Ballion, conseillers municipaux, d'André Nèble, le Directeur Général des Services et de Dominique Lemoine, agent municipal en charge de l'urbanisme. Le partenaire de la Commune pour l'adressage, La Poste, était également présent et a pu répondre aux questions des habitants. Il est à noter que certaines rues ne disposant pas de noms, vont être nommées pour faciliter la démarche d'adressage.

Un certain nombre de personnes ont fait part de leurs inquiétudes et de leurs remarques qui ont été prises en compte.



Le public était présent pour la réunion publique sur l'adressage.

Une 2^{ème} réunion publique aura lieu dans le courant du second semestre 2024, avec une mise en œuvre de l'adressage début 2025.

Les secteurs concernés

Lotissements de Bertin (4 rues à nommer : Joséphine Baker, Simone Veil, Geneviève de Gaulle - Anthonioz, Marie Curie) / Lotissement des Hauts de Beychac / Impasse du Pin Franc / Clos de la Source / Lotissement des Passereaux / Lotissement Aliénor.

#ÉTAT CIVIL

#VIE PRATIQUE

NAISSANCES

- Martin, Tom HEMIDY, 2 décembre 2023
- Lena, Ghjulia DUVIVIER BROUARD, le 8 décembre 2023
- Apolline, Charlotte MASSIP, le 8 décembre 2023
- Kyara, Maélia, Christiane, Angéla MARCHAND, le 17 décembre 2023
- Camille BRUNET, le 30 décembre 2023
- Giulia ALLART, le 22 janvier 2024
- Gabriel TUR NOTH, le 11 février 2024
- Gabriela SAJOUS, le 16 février 2024

MARIAGES

- Mélanie DUBOIS et Anthony SICARD, le 30 mars 2024

DÉCÈS

- Raymond MARTIN, le 24 octobre 2023
- Micheline CAZALET épouse CORNET, le 14 novembre 2023
- Françoise BATAILLE épouse REILLAT, le 1^{er} décembre 2023
- Eric FOUCONNIER, le 7 décembre 2023
- Anne-Marie GHEDIN épouse TILLET, le 3 janvier 2024
- Francelina RAMALHO FERNANDES épouse LAPA OLIVEIRA, le 27 janvier 2024
- Jacqueline LAULOM épouse PETIT, le 14 février 2024
- Jackie GAUDEFROIX, le 18 février 2024
- Josette DUBUC épouse FENOUILLES, le 20 février 2024
- Bernard TISON, le 23 février 2024
- Jean ROUSSEAU, le 8 mars 2024

#INFORMATIONS UTILES



Mairie : 05.56.72.96.35
mairie@beychac-cailleau.fr
www.beychac-cailleau.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi, Mercredi et jeudi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Permanence le samedi : 9h00 - 12h00

Vie associative - Affaires scolaires

05.56.72.96.35 poste 5
associations@beychac-cailleau.fr - education@beychac-cailleau.fr

État Civil - CCAS - Élections - Communication

05.56.72.96.35 poste 3
ccas@beychac-cailleau.fr - communication@beychac-cailleau.fr

Urbanisme - Voirie

05.56.72.96.35 poste 4 - urbanisme@beychac-cailleau.fr

Finances - Marchés publics

05.56.72.96.35 poste 2 - finances@beychac-cailleau.fr

Ressources Humaines

05.56.72.96.35 poste 1 - ressourceshumaines@beychac-cailleau.fr

Service technique

06.32.78.98.40 - service.technique@beychac-cailleau.fr

Restauration scolaire

05.40.24.01.09 - restaurant.scolaire@beychac-cailleau.fr

Recensement citoyen

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, munis des documents ci-dessous, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- Livret de famille à jour ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Pour prendre rendez-vous afin d'effectuer votre recensement : 05.56.72.96.35 ou ccas@beychac-cailleau.fr



Après cette démarche :

- vous obtenez une attestation de recensement ;
- vous serez ensuite convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire et pourrez alors voter.



La médiathèque : 05.56.72.47.12
mediatheque@beychac-cailleau.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14h00 - 18h00
Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30
Vendredi : 14h00 - 17h00
Samedi : 10h00 - 16h30



École maternelle et école élémentaire :

1 bis, route de la mairie
05.47.30.74.31



Centre de loisirs CLEAA : 05.56.72.57.70

Multi-accueil Galipette : 05.56.72.51.86

Micro-crèche : 05.57.04.75.37

Relais Petite Enfance : 06.76.05.69.47

Trait d'Union Génération (TUG) : 06.60.85.57.78
(Géraldine, animatrice)



Plan Local d'Urbanisme : place à l'enquête publique !

**LA MISE EN RÉVISION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME A ÉTÉ VOTÉE PAR
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 OCTOBRE 2020 ET DU 11
MAI 2021. DÉSORMAIS, C'EST LE TEMPS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE QUI DÉBUTE.**

Dépuis la mise en révision n°2, les habitants de Beychac et Cailleau, ont eu divers moyens d'être informés et de participer à la construction et à la consultation du projet :

- information dans la presse locale, le bulletin municipal B&C, sur les sites internet de la commune ou PanneauPocket, sur les panneaux lumineux de la commune ;
- réunions publiques : du 5 avril 2022 et du 23 septembre 2023 ;
- conseil citoyens : 21 septembre 2021, 15 février 2022 et 20 juin 2023 ;
- mise à disposition d'un registre de concertation destiné aux observations de toute personne intéressée tout au long de la procédure à la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- possibilité d'écrire à Monsieur le Maire par courrier ou par courriel ;
- mise à disposition du public des documents de travail à l'intérieur de la mairie puis actuellement sur le site internet de la commune.

DERNIÈRE LIGNE AVANT LA FINALISATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le projet a été "arrêté" par la délibération du conseil municipal du 5 mars 2024 ; c'est-à-dire l'arrêt des études menées par les bureaux d'études en charge du projet.

Actuellement, nous entrons dans les dernières étapes avant l'approbation du projet prévu au dernier trimestre 2024 (très probablement octobre 2024).

Depuis le 14 mars 2024 le projet de PLU de la commune est soumis pour avis auprès des

Personnes Publiques Associées (PPA). Les PPA sont tous les services de l'Etat, les chambres consulaires (chambres de commerce, agriculture, métiers), les collectivités territoriales (conseil régional, départemental, intercommunalité ...). Toutes ces administrations disposent de 3 mois (jusqu'au 14 juin 2024) pour faire des remarques sur le projet.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE, LE DÉROULÉ...

Celle-ci devrait se dérouler du fin juin 2024 pour une durée de un mois. Plus de précisions seront apportées sur le site internet de la commune, PanneauPocket, sur les panneaux lumineux et surtout dans la presse locale : Sud Ouest, Le Résistant.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquête dispose d'un mois pour rendre son rapport (synthèse de toutes les demandes reçues de la population et des PPA).

L'enquête publique est "ouverte" à tous ceux qui souhaitent consulter le projet de révision n°2 du PLU de Beychac et Cailleau.

A la réception des conclusions du commissaire enquêteur, la commune a la possibilité de modifier le projet de PLU pour tenir compte des avis joints à l'enquête publique, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la double condition que les modifications apportées ne remettent pas en cause l'économie générale du projet et que les modifications procèdent de l'enquête publique.

Al'issue de toutes ces étapes, le conseil municipal pourra approuver par délibération le nouveau PLU de la commune.

CLEAA : Centre de Loisirs Enfants, Adolescents, Adultes

LE PÔLE D'ANIMATION EST AUSSI UN ESPACE DE VIE SOCIALE, VENEZ RENCONTRER LA RÉFÉRENTE FAMILLE POUR UN MOMENT D'ÉCHANGE.

Le Pôle d'animation CLEAA (Centre de Loisirs Enfants Adolescents Adultes) favorise l'articulation des différents temps de l'enfant, en prenant en compte les besoins des familles et développe des actions au bénéfice de la commune. CLEAA prend en charge les temps péri et extrascolaires, ainsi que la pause méridienne, le mercredi et toutes les périodes de vacances, pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. L'association gère également un Espace Jeunes pour le public 12/18ans et organise l'école multisports et les vacances sportives.

Le pôle d'animation n'est pas uniquement un centre de loisirs, c'est aussi un espace de vie sociale qui propose des activités, des sorties, des projets collectifs pour faire vivre le village, favoriser les rencontres et les échanges entre ses habitants et ainsi, créer une dynamique de territoire. C'est un lieu d'échange et d'écoute bienveillante.

Alors osez entrer, même si vous n'avez pas d'enfants, venez rencontrer Marie-Carmen la nouvelle référente famille le temps d'un café, d'un moment d'échange.

Contact : Marie-Carmen référente famille, 07.83.72.90.19



CLEAA, c'est aussi des semaines de séjours en été, en avril et en février comme cette année : un groupe de 13 enfants (9-16ans) avec trois animateurs ont pu profiter d'une belle semaine enneigée à Gourette.

Prochain séjour proposé en avril avec au programme : visite de Toulouse, la Cité de l'Espace, le Jardin des plantes, le Musée d'histoire naturelle.



Prochains rendez-vous :

- Mercredi 26 juin fête de CLEAA, puis "Place à la Fête"
- Une soirée exceptionnelle organisée par l'espace jeune et l'EVS, le 26 juillet à l'occasion de l'ouverture des jeux olympiques, programmation à venir.

L'ESPACE JEUNES

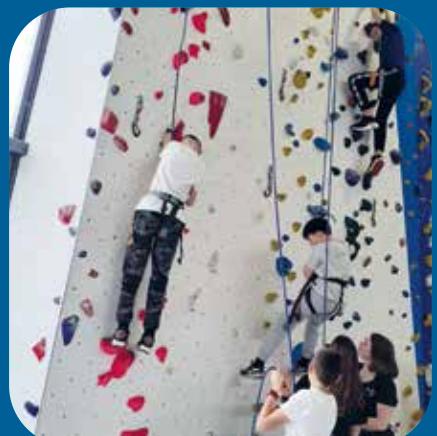
L'espace jeunes accueille les élèves du collège (6^{ème}) jusqu'à l'âge de 17 ans, et propose des activités encadrées par des animateurs : organisation de séjours, animations sportives et culturelles, sorties et soirées.

Le but étant de leur permettre d'accroître leur autonomie et de favoriser le respect des autres à travers la vie en collectivité.

L'accueil a lieu : du lundi au jeudi de 16h30 à 18h30, pour de l'aide aux devoirs, ou en accueil pour des activités libres.

Le mercredi de 12h30 à 18h30, ainsi que pendant toutes les vacances scolaires de 9h30 à 18h30 (sauf fermeture annuelle de la structure).

Contacts : 07.49.62.84.42



Médiathèque de Beychac-et-

LE TEMPS DES PETITS

En 2023, la médiathèque de Beychac-et-Cailleau a obtenu le label "Ici Bébé Lit". Une reconnaissance qui confirme l'engagement de la commune, avec une infrastructure équipée pour accueillir les tout-petits, un personnel formé qui anime et programme des animations et bien sûr, de nombreuses œuvres adaptées à découvrir.



Paul lors
des séances
"Lecture aux
tout-petits".

Ici bébé lit

Spectacle Dans ma cabane...
par la Cie les herbes folles

Le logo "Ici bébé lit" est visible dans le coin supérieur droit.

Les enfants à la découverte de la cabane.

MÉDIATHÈQUE
Beychac & Cailleau

Retrouvez aussi les coups de cœur des bibliothécaires, toutes les semaines sur la page Facebook de la Médiathèque.

Retrouvez aussi les coups de cœur des bibliothécaires, toutes les semaines sur la page Facebook de la Médiathèque.

Retrouvez aussi les coups de cœur des bibliothécaires, toutes les semaines sur la page Facebook de la Médiathèque.

NOUVEAUTÉ

L'espace jeux est maintenant ouvert aux mêmes horaires que ceux de la médiathèque.



Nouvel espace
pour
les petits dans
la ludothèque !

Les documents
les plus
empruntés

Retrouvez aussi les coups de cœur des bibliothécaires, toutes les semaines sur la page Facebook de la Médiathèque.

5 TOP

- 1 L'anomalie Hervé Le Tellier
- 2 Les choses précieuses Astrid Desbordes
- 3 Carrément claustro Jeff Kinney
- 4 Minecraft : le guide création Mojang
- 5 Splatoon 3 jeux video switch

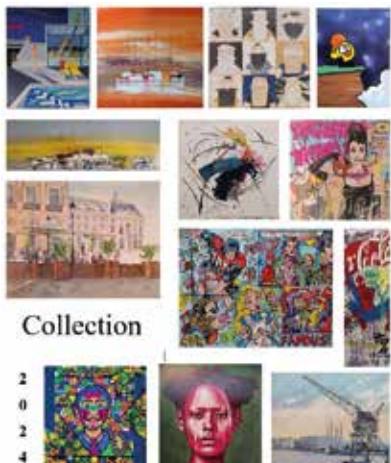


Cailleau



ARTOthèque

COLLECTION 2024



La collection 2024 de l'Artothèque, visible et emprutable depuis janvier, contient 13 nouvelles œuvres.

Parmi celles-ci, 9 ont été acquises auprès de la galerie Art Home, afin que vous puissiez continuer à emprunter des œuvres de vos artistes préférés comme Martine Boulanger, Frédéric Boutet, Patricia Gadiisseur, Rico Sab, ou encore Vallio.

En plus de ces œuvres, la collection 2024 vous fait découvrir 4 nouveaux artistes : Nina Bruneau, Bruno Marchais, M. Poulet ainsi qu'une artiste de la commune, Laulie !

Ces nouvelles œuvres, comme toutes celles du catalogue de l'Artothèque, sont empruntables gratuitement. Renseignements auprès de votre médiathèque ou sur le site ombel.fr

MATIÈRE COULEUR, LA DOUBLE EXPO !

“Matière Couleur” est une association d’artistes peintres basée à Saint-Médard-en-Jalles. Certains d’entre eux sont déjà bien connus des emprunteurs de l’Artothèque, puisqu’une ou plusieurs de leurs œuvres font partie du catalogue.

L’association compte à ce jour 14 artistes. 7 ont exposé leurs œuvres en mars, les 7 autres exposeront en juin.

Vous avez pu admirer, lors de la première exposition, les œuvres de Christian Aurel, Régis Botino, Jacqueline Delliaux, Sophie Dumont, Martine Herbo, Anne-Marie Mesple et Paulette



Turcq.

En juin, venez découvrir les œuvres de Michèle Catalaa, Jacky Dumergue, Christine Hanquier, Isabelle Dongey, Elen Meneau, Valérie Walser Richieri et Philippe Lambert.



Comme annoncé dans le précédent numéro du B&C Mag, notre partenariat avec la galerie “Art Home” a pris fin. Afin de continuer à vous proposer toujours plus

d’œuvres à emprunter, nous nous dirigeons vers une nouvelle formule de location, cette fois directement auprès d’artistes. En juin, trois artistes mettront 5 de leurs œuvres à disposition, pour une durée d’un an. L’Artothèque se dotera ainsi d’une collection temporaire de 15 œuvres que vous pourrez emprunter, en plus des 160 que compte déjà la collection.

#VIE ASSOCIATIVE

REBECA



L'Association "REBECA" organise son grand **Gala de danse le 27 avril 2024, à la Coupole de Saint-Loubès**. En plus des danseurs et des danseuses, vous aurez l'occasion de découvrir les comédiens et les musiciens de l'association. Un grand moment pour tous les bénévoles et artistes, n'hésitez pas à venir les applaudir !

AGENDA

Les rendez-vous de la fin de saison :

- le Gala de danse le 27 avril à La Coupole de Saint-Loubès,
- la remise des ceintures de judo le samedi 1^{er} juin à l'Espace sportif de la Trappe,
- la soirée théâtre le samedi 15 juin à la Maison Pour Tous,
- le concert de l'école de musique le dimanche 16 juin à la Maison Pour Tous.

Les inscriptions pour la saison prochaine démarreront courant juin.

SOLIDARITÉ COMPLÉMENTAIRE SANTÉ



Beychac Calleau Solidarité Vous êtes nombreux à être venus nous consulter, un témoignage de confiance dont nous vous remercions vivement.

Venez nous rencontrer si : vous n'avez pas de couverture santé, vous allez prochainement faire

valoir vos droits à la retraite, si votre prestataire actuel ne vous donne pas satisfaction, vous êtes mal remboursé, ou si vous souhaitez faire le point.

Permanences : tous les lundis, sauf pendant les vacances scolaires, de 17h00 à 18h30, à la salle de convivialité (à droite de la Maison pour Tous).

iN!T

L'aventure "iN!T" continue ! Nouveau Conseil d'administration, nouveau pôle communication, retours des membres aussi chaleureux que touchants : la première assemblée générale de décembre 2023 a marqué autant les esprits que les cœurs. Depuis ? Les actions fusent !

Double dose : ouverture d'une 2^{ème} table les samedis soirs.

Tables rondes à l'horizon : inauguration en mars. Un immense merci à nos membres, qui rendent possible "Murder party" et un partenariat sur l'événement Dionyjeux !

Le coup critique : cette année sera celle du tout 1^{er} événement 100% iN!T. Serez-vous prêts ?!

C'est quand qu'on joue ? Tous les samedis soirs dès 18h30, à la salle de convivialité. Sur inscription. Auberge espagnole. 1^{ère} partie offerte. Adhésion annuelle 15€.

Contacts : init.jdr@gmail.com

Facebook : iN!T JDR

Instagram : [init.jdr](#)



#VIE ASSOCIATIVE

FCPE



La FCPE aura le plaisir de vous proposer son vide-grenier en extérieur, le 2 juin 2024. Une belle occasion de partager un moment convivial, de faire de bonnes affaires ou de vider vos armoires et garages. N'hésitez pas à nous contacter pour réserver un emplacement.

À l'approche de la fin de l'année scolaire, nous inviterons les élèves de CM2 pour le traditionnel bal. Celui-ci se tiendra le 14 juin et prendra cette année une toute nouvelle forme, avec de jolies surprises pour les enfants, mais aussi pour leurs parents. Notez d'ores et déjà bien la date dans vos agendas !

Les membres de la FCPE continuent de se tenir à votre disposition pour toute remarque ou demande. N'hésitez pas à nous contacter et pourquoi pas, à nous rejoindre.

Contacts : Instagram :fcpe_beychac_et_cailleau

Facebook : FCPE Ecole de Beychac et Cailleau

Tél. : 06.60.97.55.38



Activités & Services 2023-2024

Association Plaisirs & Part'âges



asso.plaisirs.partages@gmail.com
06.60.85.57.78

CARTES SUR TABLE



L'association de poker de Beychac-et-Cailleau continue son parcours, un rêve bleu, comme la couleur de sa tunique. Que c'est beau !

Une 16^{ème} année avec bien sûr des tournois et en conséquence, des résultats.

DEEPMONTEUR DE NOËL :

- 1- Lionel Raynaud
- 2 - Laurent Ghizzardi
- 3 - Yann Bodère.

TWIN FOR WIN :

- 1- Liliane Dumas et Franck Abeille.

MYSTERY TF :

- 1- Nicolas Copit
- 2- Maxime Doussinet
- 3 - Lionel Le Van.

“Cartes sur table” est engagée dans 2 compétitions nationales :

LFP : sur 4 manches, 3 ont été remportées par un joueur de l'association.

FFPA : le club est pour l'instant 4^{ème} sur 7 de sa poule, mais il reste encore 2 manches.

Découvrez l'association et notre actualité sur :

www.poker-cartesurtable.fr

PLAISIRS & PART'ÂGES

L'association “Plaisirs & Part'âges” vous aide et vous accompagne, vous et vos proches, pour maintenir votre autonomie et partager des moments conviviaux à travers de nombreuses animations.

- Renforcement musculaire les lundis matins avec Greg,
- Gym posturale les mardis matins avec Greg,
- Aquagym (activ'douce) les mardis matins, au Centre Aquatique de Saint-Loubès,
- Pilates intergénérationnel les mercredis matins, avec Jennifer (maman, papa, pour en profiter encore plus, nous vous proposons de garder vos enfants pendant la séance pour un moment de répit),
- Relaxation sonore avec Bols Tibétains tous les mois, avec Dominique
- Nouveauté : essayez les bienfaits des séances de Reiki.

Contacts : asso.plaisirs.partages@gmail.com
06.60.85.57.78

#VIE ASSOCIATIVE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Zoom ! Julie, une animatrice qui a la pêche ! Pleine d'énergie, et très pédagogue, Julie organise des séances bien rythmées de 2 heures les mardis, avec un grand choix d'activités tendances. Elle nous entraîne loin dans l'effort (aïe ! les courbatures) et nous propose des programmes complets pour effectuer un travail sur l'ensemble du corps. On

l'adore !

Deux autres animatrices encadrent nos cours collectifs dans nos univers "energy" et "zen".

Merci les filles !

Pascale : lundi de 18h00 à 19h00,

Julie : mardi de 18h15 à 19h15 et de 19h15 à 20h15,

Laurence : jeudi de 18h15 à 19h15 et de 19h15 à 20h15.

Facebook : Club Gym Volontaire Beychac Email : gymvolontaire-033209@epgv.fr

#ÇA S'EST PASSÉ À BEYCHAC-ET-CAILLEAU

REBECA



La Fédération de Judo permet la mise en place du judo à l'école avec l'association "REBECA", pour les CM1 et CE2 pendant 6 séances, depuis le 8 mars.

Fin février, durant 3 jours, une vingtaine d'enfants ont participé à un stage de judo et à une initiation ju-jitsu. Le prochain aura lieu pendant les vacances d'avril.



CARTES SUR TABLE



Équipe LFP à Bègles, mars 2024.

Équipe FFPA à Cailleau, mars 2024.



IN!T



Les membres de l'association lors d'une soirée jeux.

PLAISIRS ET PART'ÂGES



Renforcement musculaire avec Greg.

Deux Mains Pour Vous

Un élan de solidarité qui redonne espoir

L'ASSOCIATION RAYONNE PAR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS. À TRAVERS UNE MULTITUDE D'ACTIONS, ELLE TISSE DES LIENS FORTS ET APPORTE UN SOUTIEN VITAL À CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN.



Au sein de Beychac-et-Caillau et des communes avoisinantes, l'association déploie ses actions visant à redonner confiance et espoir aux personnes en situation de fragilité. En tant que relais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), elle offre un accueil accessible et adapté aux personnes qui rencontrent des difficultés.

« Nous tenons à les recevoir une par une pour individualiser chaque rencontre et comprendre leurs besoins. Nous sommes un soutien pour leur permettre de rebondir », souligne Anne Elissalde, vice-présidente de l'association.

SOUTENIR DES ACTIONS PÉRENNES

La récolte de dons est cruciale pour venir en aide aux plus démunis et constituer les paniers repas. L'association peut compter sur plusieurs partenaires locaux, en particulier le CCAS de Beychac-et-Caillau, qui soutient activement ses activités.

La mairie octroie une subvention financière qui permet notamment d'acheter des produits d'hygiène et des denrées alimentaires coûteuses, comme la viande et les produits laitiers, qui ne sont plus fournis par les magasins partenaires.

Contact Deux Mains pour vous : 06.48.58.27.06
deuxmainspourvous33@gmail.com

DES BÉNÉVOLES UNIS PAR UN OBJECTIF COMMUN

À travers un engagement sans faille depuis sa création en 2018 par Christiane Gleyal, "Deux Mains Pour Vous" incarne l'essence même de la solidarité au service de la communauté.

« Entre les bénévoles, il y a une fraternité et un objectif commun qui nous unit. Se sentir utile, apporter notre soutien, voilà le ciment de notre association », expliquent Aline Demay et "Baby", toutes les deux bénévoles.

Des témoignages poignants qui soulignent l'impact des actions menées et offrant des réussites tangibles, comme la réintégration sociale et professionnelle des personnes accompagnées. Mères de famille isolées, personnes âgées, jeunes en situation de travail précaire : l'organisation œuvre pour le bien-être de tous.

RENCONTRER "DEUX MAINS POUR VOUS"

L'association poursuit son activité d'accueil, de rencontre et de distribution de denrées alimentaires tous les mardis de 14h00 à 16h45 au Prada, sous le préau de la micro-crèche.

"Deux Mains Pour Vous" est également à l'écoute des personnes dans le besoin, tous les lundis de 9h30 à 12h30 et les mardis de 11h00 à 16h45 au 07.86.66.47.69.

Si vous souhaitez faire des dons, l'association sera ravie de vous accueillir les mardis, à partir de 11h30.

#VIE LOCALE

Plan Local d'Urbanisme

Le processus d'élaboration du PLU suit son cours. Le dossier du projet PLU, dans sa version initiale, a été voté en Conseil municipal le 5 mars. Il est consultable en mairie. N'hésitez pas à venir prendre connaissance du document et éventuellement, à poser vos questions au service urbanisme.

Réunion publique mur anti-bruit

Dans le prolongement de la construction du mur anti-bruit, Philippe Garrigue, le maire de Beychac-et-Caillau, a rencontré les services de l'État qui ont porté le projet et notamment M^e Aurore Le Bonnec, secrétaire Générale de la Préfecture de la Gironde. En collaboration avec elle, ainsi qu'avec la DREAL et la DIRA, la municipalité a pris en compte les remarques liées aux effets attendus du mur anti-bruit le long de la RN89. Des études ont été menées sur le premier trimestre 2024, pour comparer l'impact sonore de la circulation sur le voisinage de la route.

Comme elle s'y était engagée, la municipalité rendra compte de ces résultats au cours d'une réunion publique qui aura lieu le **mardi 30 avril à 10h00**, à la mairie de Beychac-et-Caillau, en présence des services de l'État.

Pour participer, il suffit d'envoyer un mail à :
mairie@beychac-caillau.fr

Opération Tranquillité Vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.



Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie. Afin de faciliter les démarches, vous pouvez télécharger le formulaire "**opération tranquillité vacances**" sur le site internet de la commune et le déposer en mairie, afin que les agents d'accueil se chargent de le faire parvenir à la brigade de gendarmerie de Carbon-Blanc.

Opération Tranquillité Seniors

Par ailleurs, si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de la mairie ou de la brigade de gendarmerie dans le cadre de **l'opération tranquillité seniors**. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile lorsque les circonstances le justifieront.

Toute personne âgée isolée peut se signaler auprès des services de gendarmerie. N'hésitez pas à vous manifester.

Toutes les informations sont disponibles sur : www.beychac-caillau.fr et à l'accueil de la mairie.

#ÇA S'EST PASSÉ À BEYCHAC-ET-CAILLEAU... OU PRESQUE !

La commune de Beychac-et-Caillau a organisé avec le concours des écoles, un voyage scolaire à la montagne pour les enfants de la commune.

Tout le monde a pu profiter des importantes chutes de neige tombées à la fin de l'hiver.





GARAGE FOUQUET - Agent RENAULT

Entretien – Réparation – Carrosserie – Vente Neuf et Occasion

Spécialisé depuis 1956 en mécanique automobile



7 route de Lartigue- RN89 - 33750 BEYCHAC ET CAILLAU - 05 56 72 96 30 -- garage-fouquet-33750@orange.fr

CONÇU ET FABRIQUÉ EN
FRANCE

Chaque produit
LAMOUROUX
est conçu et fabriqué
dans nos ateliers
en Gironde, avant
d'être installé chez
nos clients.



Locaux techniques



Robot



Réseaux



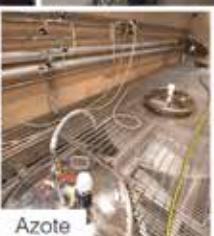
Lavage barriques



Climatisation

Solutions innovantes
LAMOUROUX
PROCESS VINICOLE

LEADER DE LA THERMORÉGULATION VINICOLE



Depuis 1988,
LAMOUROUX
propose des solutions
de thermorégulation
vinicole innovantes
et de qualité, au service
des viticulteurs.

Retrouvez l'ensemble de nos
produits et services sur
lamouroux.com



LAVILOG

lambox

BARILAV



WINEBOT



PHYBIOMATIC

Élections : droit de vote d'un citoyen européen en France

Je vote !



Si vous êtes un citoyen européen et que vous résidez en France, vous pouvez voter lors des **élections européennes du 9 juin 2024** et lors des élections municipales. Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électoralles françaises : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367. La date limite d'inscription pour ces élections européennes, que ce soit dans les consulats ou dans les mairies, est fixée au mercredi 1^{er} mai 2024 en ligne, ou au vendredi 3 mai 2024 par papier.

Vérifier sa situation électorale :

Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, ou pour vérifier que vous n'avez pas été radié, mais aussi pour connaître l'adresse de votre bureau de vote : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

En cas d'erreur sur votre carte d'électeur :

La demande de correction de votre état civil au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) diffère selon votre situation.

Retrouvez toutes les informations et la procédure à suivre et accédez au service en ligne sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454

Aide à l'achat de batardeaux

Le territoire des Rives de la Laurence est soumis au risque d'inondation lors d'événements pluvieux intenses ou lors des grandes marées, et donc au débordement des cours d'eau.

Pour aider les riverains à y faire face, la Communauté de communes met en place, pour l'année 2024, **un soutien financier à l'achat de batardeaux** qui permettent d'empêcher, voire de supprimer les entrées d'eau dans les bâtiments équipés.

Cette aide concerne les résidents et les exploitants de bâtiments pour des activités professionnelles des 6 communes de la CDC et donc, ceux de Beychac-et-Caillau.

Elle est plafonnée à 400 € maximum par foyer, dans la limite de 50 % des dépenses liées à l'achat de batardeaux.

Elle concerne également les riverains qui se sont équipés depuis juin 2021, date du dernier événement climatique majeur.

Plus d'informations : accueil@rivesdelalaurence.fr ou par courrier adressé au Président de la Communauté de communes (30 bis Chemin de Nice, 33452 Saint-Loubès).

www.rivesdelalaurence.fr



Exemple de batardeaux.

Piéger le frelon asiatique, c'est maintenant !



Pour lutter contre le fléau qu'est le frelon asiatique, la Communauté de communes Les Rives de la Laurence met gratuitement à la disposition des habitants du territoire, des bouchons TAP TRAP, afin de confectionner des pièges artisanaux efficaces.

Ce prédateur invasif est un réel danger qui menace la biodiversité et en particulier les abeilles. Pour lutter, c'est maintenant qu'il faut agir afin de limiter la prolifération cet été ! En effet, **le piégeage est efficace sur les périodes de mars, avril et mai**.

Ces bouchons sont disponibles dans votre mairie ou au siège de la Communauté de communes (30, bis Chemin de Nice, 33450 Saint-Loubès), sur présentation de justificatif de domicile.

Plus de renseignements sur le site internet de la CdC des Rives de la Laurence : www.rivesdelalaurence.fr



Vivre-Ensemble : rappels utiles

ENTRETIEN DES ABORDS DE SA MAISON

Nettoyer devant sa porte - Vous ne le savez peut-être pas, mais chaque riverain est tenu de balayer devant sa façade, d'enlever les mauvaises herbes en bordure de propriété et de procéder à l'entretien des caniveaux et des grilles d'évacuation des eaux de ruissellement.



RAPPEL : STOP AUX BRUITS INUTILES

Les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers, au moyen d'appareils générant des bruits, ne sont autorisés que sur les plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.



STOPPONS LES FEUX DE JARDIN

Faire un feu dans son jardin pour brûler des déchets verts est formellement interdit par arrêté préfectoral et circulaire interministériel.

En effet, la combustion des déchets verts entraîne des fumées contenant des hydrocarbures et des composés chimiques qui sont nocifs quand ils sont inhalés. À noter que



l'odeur de la combustion est gênante pour le voisinage, en plus des risques encourus concernant la santé des habitants de Beychac-et-Caillau. En cas de violation de ce dispositif, vous vous exposez à des sanctions. Les déchetteries du SEMOCTOM sont à votre disposition pour le dépôt de vos déchets verts.

Déchets verts, de quoi s'agit-il ?

- de l'herbe après la tonte de votre pelouse ;
- des feuilles mortes ;
- des résidus d'élagage et de taille de haies / arbustes ;
- des résidus de débroussaillage.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel, car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps ;
- de les déposer en déchetterie ou dans le composteur partagé (feuilles, épluchures).

OPPOSITION MUNICIPALE

Nous vous sommes reconnaissants de continuer votre soutien sans failles, malgré les moments d'échanges difficiles et compliqués que nous connaissons. Vos questions restent importantes et nombreuses, nous y répondons du mieux que nous pouvons. Nous restons également bien présents et motivés aux conseils municipaux, ainsi qu'aux réunions où nous sommes invités.

Les annonces du 1^{er} édile restent ponctuées d'interrogation : un lieu de culte ? Plus d'installation d'hôtel avec ses commerces ? Etant donné que le seul commerce que nous avions sur la commune a fermé ses portes depuis le 1^{er} janvier...

Au fil du temps notre commune est devenue une cité dortoir, mais comment cela va-t-il évoluer dans les années à venir ?

De plus, certaines manifestations qui attirent, ou plutôt qui attiraient les habitants avec leurs enfants, sont systématiquement annulées, ce qui rend forcément notre commune moins attractive que nos communes voisines !

Ce mandat connaît la poursuite des travaux sur l'école, un parc photovoltaïque privé, des installations mises en conformité ou moins énergivores sur les bâtiments communaux comme proposés sous notre précédent mandat mais qui à l'époque ne lui semblaient pas indispensables.

Lors du conseil municipal du 14 février dernier Monsieur le



Maire a déclaré que chacun avait le droit (Monsieur est trop bon !) de voter pour, contre ou de s'abstenir sur les textes présentés en conseil municipal. Mais lorsque nous nous sommes abstenus sur un texte et que nous avons justifié notre choix par des arguments, arguments que des membres de la majorité ont trouvés valables, Monsieur le Maire est entré dans un de ces mouvements d'humeur dont il est parfois coutumier.

Henri Puyau-Puyalet - Agnès Joubert - Guy Lazo - Pascaline Mary-Yonnet

Page Facebook : debeychacacailleau ; mail

debeychacacailleau@gmail.com

téléphone : 07.66.14.35.00

**Vous souhaitez faire paraître votre publicité dans le
B&C Mag de 2023 ?
Contactez-nous au 05.56.72.96.35**

Tarifs de l'emplacement - pages intérieures

Format encart cm	Prix pour 3 parutions	Prix pour 1 parution
1 page (19 x 27,7)	704 €	238 €
1/2 page (13x19)	435 €	156 €
1/4 page (9x13,5)	269 €	94 €



BÉNÉFICIEZ D'UNE
ESTIMATION
GRATUITE
AU JUSTE PRIX

INFO

Des conseillères dynamiques à votre écoute à BEYCHAC-ET-CAILLAU et ses environs !

Vous vous détendez pendant que vos conseillères s'occupent de tout... Nous confier la vente de votre bien c'est la garantie de vendre en toute sérénité et au juste prix. Parfaite maîtrise du secteur et la puissance d'un réseau de plus de 6500 conseillers !! N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Devenez partenaire et gagnez de l'argent. Un bien se vend dans votre entourage ? Informez-nous et vous serez rémunéré(e)s !

Gagnez 10% HT
des honoraires
SAFTI dès
la vente actée

Nos dernières ventes sur la commune :



Maison - 4 pièces - 105m²



Maison - 4 pièces - 123m²



Maison - 4 pièces - 91m²



Maison - 4 pièces - 85m²

Quelques avis clients :

« Emilie !! Nous vous remercions pour l'excellent service que vous nous avez offert. Nous sommes totalement satisfaits de la qualité de votre travail, de votre professionnalisme et de votre gentillesse. Vous avez vraiment dépassé nos attentes et nous apprécions vraiment votre diligence et votre attention aux détails. »

M. et Mme S.

« Gwanaëlle est une conseillère au TOP. En plus d'être toujours souriante, de bonne humeur et sympathique, elle est très professionnelle. Gwanaëlle maîtrise son métier sur le bout des doigts. Je recommande les yeux fermés ! » I. D.



Emilie DUBOURG
06 16 72 33 85

Gwanaëlle MORILLON
06 62 65 92 23

Agents commerciaux agmissants pour le compte du réseau immobilier SAFTI
Gwanaëlle MORILLON - N° 528 625 130 - RSAC de BORDEAUX
Emilie DUBOURG - N° 514 212 932 - RSAC de BORDEAUX



2001

Club EXCELLENCE RESEAUX



#AGENDA

Les dates à retenir printemps 2024

SAMEDI 4 MAI 2024

- Le Cirque de Mya L'Abeille, parking et espace sportif de la Trappe.

MERCREDI 8 MAI

- Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, au monument aux Morts.

DIMANCHE 12 MAI

- Tournoi de tennis de l'association ReBeCa.

JEUDI 16 MAI

- Sortie "Grain de folie" de Trait d'Union Génération.

DU 21 AU 25 MAI

- Semaine de la Nature, à la médiathèque.

SAMEDI 1ER ET DIMANCHE 2 JUIN

- Ball Trap de la société de chasse, route de la Forestière.

SAMEDI 1^{ER} JUIN

- Remise des ceintures de judo par l'association ReBeCa, au dojo.

DIMANCHE 2 JUIN

- Vide-greniers organisé par la FCPE, toute la journée.

MERCREDI 5 JUIN

- "Famille en Fête" organisé par Galipette et la médiathèque, à la Maison pour Tous.

DIMANCHE 9 JUIN

- Élections européennes, salle municipale de Beychac et mairie.

MERCREDI 12 JUIN

- Thé dansant organisé par le CCAS à la Maison pour Tous (voir p.10).

SAMEDI 15 JUIN

- Soirée théâtre organisée par ReBeCa, de 18h00 à 23h00, à la Maison pour Tous.

SAMEDI 15 JUIN

- Trophée Anthony organisé par ReBeCa, à l'Espace Sportif de la Trappe.

VENDREDI 21 JUIN

- Fête de la Musique, parc paysager.

MERCREDI 26 JUIN

- "Place à la Fête", organisé par l'Espace de vie sociale et CLEAA, à la Maison pour Tous.

VENDREDI 28 JUIN

- Fête de l'école et bal des CM2.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS MUNICIPALES SUR LE SITE DE LA COMMUNE :

WWW.BEYCHAC-CAILLEAU.FR

INFORMATION EN CONTINU SUR

ET SUR LES APPLICATIONS INTRAMUROS ET PANNEAU POCKET

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER MENSUELLE DE LA MAIRIE